

« L'un des rôles les plus vertueux du capital-investissement est de permettre à des cadres d'entreprise de devenir un jour entrepreneur »

L'industrie du capital-investissement en France, reconnue à l'international, joue un rôle crucial dans le financement, la réindustrialisation et la transformation des entreprises françaises. Outre l'apport de capitaux, elle accompagne également le développement des entreprises. Une prochaine étape clé sera la démocratisation des actifs privés auprès des particuliers, nécessitant un effort pédagogique important pour mieux orienter l'épargne vers l'économie réelle.

Entretien avec **Bertrand Rambaud, président de France Invest.**

Quel est le rôle du capital-investissement dans l'économie française aujourd'hui et comment cette industrie a-t-elle évolué en 40 ans ?

BR : Le capital-investissement est aujourd'hui une industrie essentielle au financement de l'économie française. France Invest, qui fête effectivement ses 40 ans, regroupe 450 sociétés de gestion actives dans trois grands domaines : la prise de participation dans des entreprises non cotées, la dette privée et les infrastructures. Aujourd'hui, ces acteurs investissent près de 45 milliards d'euros dans tous les territoires. Cette évolution est impressionnante si l'on considère qu'en 1984, nous comptions 30 membres qui investissaient 140 millions d'euros dans 300 entreprises ! Nous sommes devenus des partenaires stratégiques de plus de 10 700 entreprises, dont plus de 8 300 en France, représentant 2,4 millions d'emplois. Au-delà de l'apport financier, notre accompagnement opérationnel est réel : expertise en digitalisation, en croissance externe ou en décarbonation, grâce à des équipes dédiées. Cela porte ses fruits, avec des taux de croissance d'activité 2,5 fois supérieurs pour les entreprises soutenues. Aujourd'hui, notre industrie est diversifiée, allant des petites structures régionales à de grands groupes internationaux. Malgré une tendance à la concentration, nous préservons une proximité avec les dirigeants. Nous avons évolué en devenant des plateformes straté-

giques, capables de répondre aux multiples défis tout en restant au service des entrepreneurs.

Quelle est la contribution du capital-investissement à la réindustrialisation de la France ?

Il est important d'avoir en tête que les membres de France Invest opèrent dans tous les territoires. L'industrie et les services à l'industrie ont toujours représenté environ 25 % de nos allocations en France. En deux ans, cette proportion a augmenté pour atteindre aujourd'hui 30 % de nos investissements. L'industrie a profondément évolué ces dernières années. De nouveaux modèles économiques se développent, notamment dans les cleantechs, et certaines activités ont besoin de ressources importantes pour accompagner leur croissance notamment à l'international, en menant des politiques très actives de croissance externe. Certains groupes industriels cherchent ainsi à devenir des champions en Europe, voire au niveau mondial. Certes, tous les emplois ne se situent pas systématiquement en France, mais l'industrie conserve souvent ses centres de recherche sur le territoire national et rayonne en dehors de France à travers des savoir-faire d'excellence. La souveraineté ne se limite pas à la possession d'usines locales, mais est renforcée par la constitution de grands champions français ayant une vision européenne et internationale et capables de réaliser des acquisitions.



Financer l'industrie, est-ce aussi un moyen d'accompagner les transitions numériques et environnementales ?

Le rapport Draghi évoque la nécessité d'investir entre 750 et 800 milliards d'euros par an à l'échelle européenne pour se mettre au niveau des grands du numérique et réussir la transition énergétique. Nous vivons actuellement des mutations industrielles et économiques majeures et historiques... Nous ne pouvons pas les manquer car nos concurrents en Asie et aux Etats-Unis sont déjà pleinement et totalement engagés sur ces questions. Concrètement, lors de notre prise de participation, nous définissons, avec les équipes de management, des feuilles de route stratégiques pour les 5 à 10 ans durant lesquelles les Fonds seront présents au capital. Tous les grands enjeux sont couverts, de la définition des besoins humains en passant par les enjeux de digitalisation, de durabilité... Je définis souvent notre rôle comme un accélérateur essentiel de la croissance et de la transformation.

L'un des grands enjeux des prochaines années réside dans la transmission d'entreprise, de quelle façon intervenez-vous sur ce sujet ?

Vous avez raison, la transmission de nos entreprises est un défi majeur. Un chiffre : 700 000 entreprises doivent se transmettre dans les prochaines années. Toutes ne feront pas appel à des investisseurs mais nous avons un vrai rôle et une réelle expertise dans ce domaine. L'une des dimensions les plus vertueuses de notre métier est de permettre à des cadres d'entreprise de devenir un jour entrepreneur. Alors qu'ils n'auraient pas forcément pensé cela possible tant sur le plan des opportunités que du financement. Nous avons réussi à révéler de véritables entrepreneurs, talentueux, visionnaires, créateurs d'emplois et de valeur. Notre pays en regorge, c'est une opportunité !

L'alignement d'intérêt entre les fonds d'investissement, les entreprises et les investisseurs est-il toujours bien perçu ?

L'alignement d'intérêt est un point fondateur de notre métier. Avec d'abord nos investisseurs que je remercie car, c'est grâce à eux que nous pouvons financer ces très belles histoires d'entreprises et ainsi participer à la création de richesse de notre économie. Nous-mêmes, nous investissons dans les Fonds à leurs côtés. Nous sommes alignés. Cela est d'autant plus important à l'heure où le non coté s'ouvre à des investisseurs particuliers à travers notamment la loi industrie verte. L'alignement d'intérêt avec les entrepreneurs est également total. Nous ne nous limitons pas à la recherche d'un rendement à court terme. Nous sommes co-actionnaires et inscrivons nos actions conjointes sur le moyen terme, dans un objectif de création de valeur pour tous, entreprises, fonds et investisseurs.

Quelles perspectives pour le secteur à 10 ans ?

Le financement privé est crucial pour l'économie et devrait croître de près de 10 % par an, selon une analyse de Bain & Cie en août 2024. Le secteur a développé une large offre en capital développement et une industrie de la dette privée efficace. Les fonds d'infrastructure français attirent les investisseurs étrangers. Les défis incluent l'adoption des nouvelles technologies, le développement international et l'ouverture des actifs privés à l'épargne individuelle, qui représente actuellement 5 % des levées de fonds en France contre 50 % en Amérique du Nord. La concentration du secteur devrait également s'accroître.

L'intégralité de l'entretien est à retrouver sur entrepreneurs.lesechos.fr/partenaires/france-invest/

Chefs d'entreprise et actionnaires professionnels collaborent pour accélérer les transformations clés

En matière d'affaires publiques, les organisations patronales et France Invest affichent des objectifs communs comme la réindustrialisation des territoires ou le partage de la valeur. Les organisations patronales mettent en avant l'importance des fonds de capital-investissement qui accompagnent les entreprises à des moments charnières de leur histoire.



L'augmentation du seuil d'attribution des AGA (actions gratuites pour les salariés actionnaires) », détaille Audrey Louail, présidente de Croissance Plus.

Des liens plus fréquents

Ce rapprochement entre l'industrie du capital-investissement et les chefs d'entreprise s'est inscrite dans une montée en puissance progressive des fonds au capital des entreprises. Ces derniers intervenant à des moments clés de leur développement. « Les entreprises peuvent avoir besoin de capitaux dans le cadre d'une opération de fusion et/ou acquisition, lors de la transmission et/ou de la sortie d'un associé minoritaire ou encore face à des besoins d'investissements de modernisation, capacitaire ou encore d'internationalisation », détaille Alexandre Montay. Et les besoins vont croissants. Dans les 7 prochaines années, la moitié des dirigeants d'ETI vont devoir transmettre leur entreprise. L'enjeu est donc colossal en matière de mobilisation de capitaux alors qu'en parallèle les entreprises doivent mener plusieurs révolutions en parallèle dans le cadre de la transition énergétique et dans celui de la transition numérique. « Nous nous situons dans une période de très grandes menaces au niveau économique et géopolitique et en même temps dans une période d'opportunités, les entreprises doivent accélérer et

Partenaire essentiel des chefs d'entreprise, l'industrie du capital-investissement a tissé des liens étroits avec l'ensemble des organisations qui représentent les chefs d'entreprises qu'il s'agisse du Medef (voir article page 2), du METI dédié plus spécifiquement aux entreprises de taille intermédiaires (ETI), de la CPME à la défense des petites et moyennes entreprises (PME) ou encore de Croissance Plus. Des actions communes sont ainsi régulièrement engagées. « En termes d'affaires publiques, nous collaborons, par exemple, en amont des élections et auditionnons ensemble les candidats des différents partis politiques, rappelle Alexandre Montay, délégué général du METI. Cela a notamment été le cas lors des dernières élections présidentielles et européennes ». Ces rencontres ont aussi vocation à mettre en avant le rôle des entreprises dans la croissance et dans la transformation des économies auprès des partis politiques. « Nous avons pu ainsi affirmer notre volonté commune de réindustrialiser à l'échelle très locale et de pérenniser le tissu économique en mettant l'accent

sur la nécessité de favoriser la mobilité du capital et de contenir la fiscalité », poursuit Alexandre Montay. L'examen des projets de Loi de Finance (PLF) est également l'occasion d'une collaboration entre des spécialistes du monde des entreprises et de la finance. « France Invest dispose d'experts pointus sur des sujets fiscaux et financiers sur lesquels nous nous appuyons pour alerter les pouvoirs publics », explique François Asselin, président de la confédération générale des petites et moyennes entreprises. Outre, la réindustrialisation des territoires et le soutien aux entreprises, les syndicats et France Invest se retrouvent sur la nécessité d'associer plus largement les collaborateurs au développement des entreprises. Cette volonté s'est traduite par des avancées majeures lors de la dernière négociation de l'ANI (accord national interprofessionnel). Cet accord conclu en février 2023 a donné lieu à un texte de loi le 29 novembre 2023. « Le principal sujet que nous avons soutenu conjointement dans l'ANI avec France Invest a été celui de la massification de l'actionariat salarié à travers

elles ont besoin de s'appuyer sur des fonds de capital-investissement qui apportent des financements et des expertises, précise François Asselin. Cette accélération est indispensable pour rester dans la course au niveau international ». Ainsi sur les 6 000 ETI que compte la France, 1 300 ont ouvert - à minima - de façon minoritaire leur capital à un fonds d'investissement. Du côté des PME aussi, les prises de participation au capital se sont multipliées ces dernières années avec des résultats très positifs. « 75 % des PME qui ont vu un fonds entrer au capital entre 2009 et 2019 et ce sont, grâce à cela, transformées en ETI », avance François Asselin. Ce dernier constate aussi que les entreprises qui ont ouvert leur capital affichent une hausse moyenne de leur marge opérationnelle de 20 % !

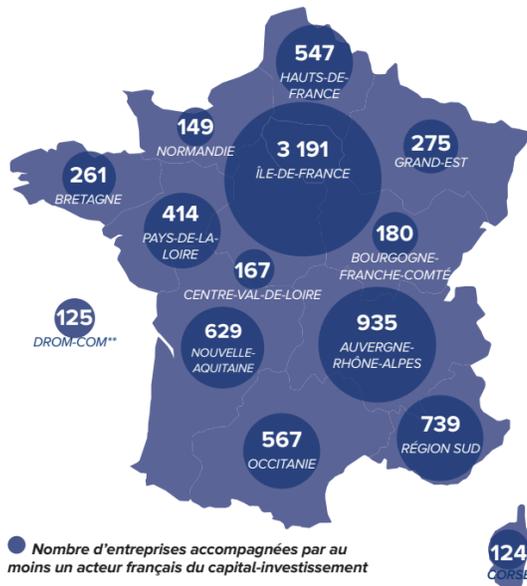
Des préoccupations de long terme

Les organisations patronales soulignent toutes à ce titre un changement de paradigme. « Les fonds de capital-investissement, quand ils accompagnent les entreprises sur du temps long, aident assurément à l'intégration des critères extra-financiers, contribuent à améliorer la gouvernance et favorisent très souvent l'innovation », détaille Alexandre Montay. Une situation qui tranche en effet avec la perception de ces acteurs par les chefs d'entreprises avant la crise financière de 2008. « Les fonds de capital-investissement ne s'inscrivent plus dans la recherche de rendements à court terme, ils accompagnent les chefs d'entreprise sur le long terme à travers des capitaux et des outils qui leurs permettent de se développer, tout en permettant au chef d'entreprise de conserver la main sur la stratégie », détaille François Asselin. Les associations patronales veulent ainsi renforcer ce changement de perception. « Nous organisons des réunions durant lesquelles des chefs d'entreprises interviennent aux côtés des fonds d'investissement, précise Audrey Louail. Nous avons également publié un livre blanc il y a un an sur les différentes possibilités de financement des entreprises ». Une façon d'encourager les chefs d'entreprise à accélérer sur le chemin de la croissance.

Consolider durablement et concrètement l'économie de nos territoires

Implantation des entreprises accompagnées par des sociétés de gestion adhérentes de France Invest*

plus de **10 700** entreprises sont accompagnées dont plus de **8 300** en France



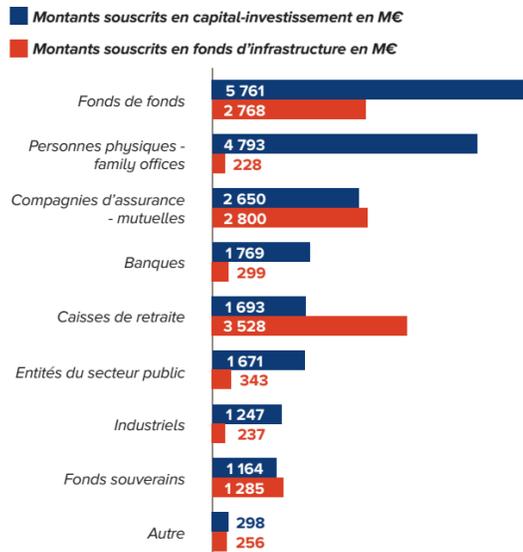
● Nombre d'entreprises accompagnées par au moins un acteur français du capital-investissement

* Au 01/01/2024. Source : France Invest / EY

** Départements, régions et collectivités d'outre-mer

La réindustrialisation représente **30 %** des investissements

Souscripteurs en capital-investissement et en fonds d'infrastructure*



21,0 Mds € SOUSCRITS EN 2023 EN CAPITAL-INVESTISSEMENT

11,7 Mds € SOUSCRITS EN 2023 EN FONDS D'INFRASTRUCTURE

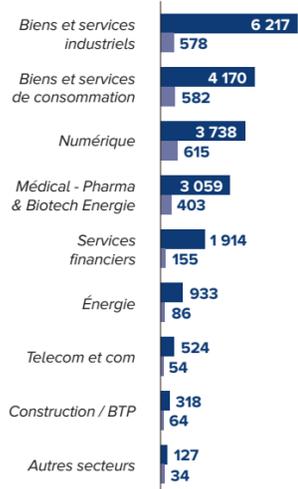
* France Invest/ Grant Thornton

Répartition sectorielle*

Capital-investissement

21 Mds € INVESTIS EN 2023 EN CAPITAL-INVESTISSEMENT

2 571 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN 2023



■ Montants investis en M€

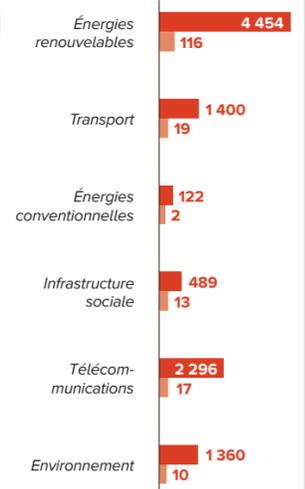
■ Nombre d'entreprises

* France Invest/ Grant Thornton

Fonds d'infrastructure

10,1 Mds € INVESTIS EN 2023 EN FONDS D'INFRASTRUCTURE

177 PROJETS SOUTENUS EN 2023



■ Montants investis en M€

■ Nombre de projets

« Une force motrice pour attirer des talents, des technologies et des capitaux en France »

Face aux défis économiques actuels, **Patrick Martin, Président du MEDEF**, nous explique comment les acteurs du capital-investissement peuvent renforcer notre souveraineté industrielle, garantir notre indépendance technologique et soutenir les startups, PME et ETI

Comment le capital-investissement contribue à renforcer notre souveraineté économique et à garantir notre indépendance technologique ?

Les acteurs du capital-investissement sont des partenaires stratégiques pour renforcer notre souveraineté économique, particulièrement dans les secteurs industriels et technologiques où la France doit consolider ses positions. En apportant des financements longs à des entreprises innovantes mais aussi traditionnelles en les accompagnant dans leurs transformations, le capital-investissement permet de renforcer et garder en France des filières stratégiques, et de soutenir les territoires. Comme le souligne le rapport Draghi, l'Europe devrait investir chaque année 800 milliards d'euros de plus, pour rester compétitive et indépendante. Nous devons pouvoir compter sur des champions nationaux dans des domaines clés. Au regard de ces grands défis, la construction d'une épargne européenne dans le cadre de l'union des marchés de capitaux est essentielle. L'industrie du capital-investissement fournit précisément les moyens nécessaires à cet égard.

Face aux défis internationaux et à l'évolution rapide des marchés, le capital-investissement est un levier de compétitivité pour nos entreprises ?

Le capital-investissement est une force motrice pour attirer des talents, des technologies et des capitaux en France. Il est, sans aucun doute, un accélérateur de croissance et de performance opérationnelle. En apportant des ressources financières et en accompagnant les entreprises partout sur le territoire dans leur stratégie de croissance aux côtés des dirigeants, il permet aux entreprises françaises de rivaliser avec leurs concurrents internationaux. Cet engagement constant contribue à faire de la France une place attractive pour les investisseurs étrangers. Grâce à cet accompagnement, les entreprises sont



mieux armées pour surmonter les crises, anticiper les transformations et s'adapter aux évolutions du marché mondial. Dans un contexte international marqué par l'incertitude géopolitique et une forte concurrence, le capital-investissement est un levier de compétitivité, au service de la France.

Comment les acteurs du capital-investissement peuvent-ils être un moteur de développement pour les startups, PME et ETI ?

Les acteurs du capital-investissement apportent non seulement des fonds propres, ou plus largement des financements, mais ils épaulent également les dirigeants en mettant à disposition des moyens d'expertises essentielles pour ces entreprises. C'est bien l'ensemble de ces ressources qui facilite la croissance et la transformation et contribue à créer des emplois. Quel moteur pour une croissance durable ! J'en ai fait moi-même l'expérience pour mon ETI familiale. Les défis ne manquent pas, de la transmission de milliers d'entreprises dans les dix ans qui viennent à la digitalisation et à la décarbonation de l'économie. L'industrie représentée par France Invest a un vrai rôle à jouer dans ces grandes mutations. Je suis convaincu que le Medef et France Invest vont poursuivre leur excellente collaboration au service des entreprises.

Mesurer l'impact positif du capital-investissement sur les territoires

Une étude récente de France Invest et IN France a confirmé que le capital-investissement joue un rôle crucial dans le développement des territoires. Elle met en évidence l'importance des fonds de capital-investissement dans le soutien aux grandes régions françaises, notamment en termes de création d'emplois, de richesse locale et de finances publiques.

Il ne s'agit pas d'un vœu mais bien d'une réalité ! France Invest a publié en juin dernier une étude inédite sur l'impact territorial du capital-investissement. Celle-ci a été réalisée avec IN France, une filiale du groupe Societe.com spécialisée dans la mesure et la veille de l'impact territorial des entreprises en France. IN France a identifié les 7 262 entreprises qui intègrent environ 25 000 établissements sur tout le territoire, accompagnés à fin 2022 par au moins un adhérent de France Invest. Cette étude démontre le rôle de ces actionnaires professionnels dans les grandes régions françaises. « Certes, la région Ile-de-France est à l'origine de l'économie et concentre une grande partie des investissements, mais les fonds sont aussi très présents dans l'ensemble des grandes métropoles régionales et dans les villes moyennes », précise Tristan Méneret, président directeur général d'IN France. Les chiffres en la matière sont éloquentes. « L'échantillon étudié de sociétés accompagnées par un fonds de capital-investissement ont généré 121 milliards d'€ de chiffre d'affaires en 2022 dont 82 milliards hors de l'Ile-de-France », poursuit Tristan Méneret. L'agglomération lyonnaise arrive en deuxième position en matière d'investissement, suivie par Aix-Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, mais aussi Henin-Carvin (dans le Pas-de-Calais), Grenoble ou encore Rennes.

Outre la répartition géographique, IN France a analysé la contribution des entreprises soutenues par des fonds de capital-investissement à la création d'emplois, à la richesse locale et aux finances publiques. « Nous sommes parvenus à estimer les effets directs des entreprises en termes de chiffre d'affaires, de masse salariale et de fiscalité, mais également les effets indirects via les fournisseurs de ces entreprises et les effets induits par la consommation des salariés sur le tissu local », détaille Tristan Méneret. Il en ressort que



pour un emploi direct, ces entreprises participent à la création de 1,1 emploi au niveau local à temps plein. Elles soutiennent ainsi l'ensemble du tissu économique local. Autre chiffre emblématique : un euro de chiffre d'affaires créé par les entreprises accompagnées génère un montant d'impôts payés 2,6 fois supérieur à la moyenne nationale ! En effet « au niveau national, un euro de chiffre d'affaires se traduit en moyenne par 3,2 centimes d'impôts », rappelle Tristan Méneret. En termes agrégés, sur l'échantillon étudié, la fiscalité totale versée par les entreprises accompagnées par les fonds de capital-investissement s'élève ainsi en 2022 à 10,3 milliards d'euros. Une contribution significative aux finances publiques.

40 ans
ENGAGÉS AVEC LES ENTREPRENEURS,
POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

FRANCE INVEST